

# Rapport d'activité

Asais



2014

<b>Fonctionnement du dispositif Asais en 2014 .....</b>	<b>3</b>
Ressources humaines .....	3
Formations .....	3
Travaux et investissements .....	4
Réseau partenarial, collaborations et communications .....	4
<b>Activité synthétique du 01/01/2014 au 31/12/2014 .....</b>	<b>6</b>
<b>Oikéo : trois années d'expérimentation.....</b>	<b>7</b>
Des modalités d'accompagnement au plus près des besoins et attentes des personnes. ....	7
Un projet repéré par les acteurs du territoire au-delà du champ de l'urgence sociale.....	7
Quitter le CAU Leydet : de nouvelles perspectives d'habitat et d'habiter .....	8
Le délai de captation : un temps d'accompagnement et de définition du projet. ....	8
Le logement, révélateur de compétences et de besoins en compensation. ....	9
Des actions collectives pour rompre l'isolement.....	10
Un partenariat de qualité avec la médecine de ville.....	11
Des articulations Social-Sanitaire à soutenir .....	11
Une sensibilisation nécessaire des établissements spécialisés pour accueillir les personnes ne pouvant se maintenir en logement ou souhaitant du logement adapté. ....	11
Des délais d'accompagnement tributaires également des contraintes administratives.....	11
Un projet qui pourrait également bénéficier à d'autres publics vulnérables ? .....	12
Une évaluation à poursuivre .....	13
Perspectives 2015.....	13
<b>Résidence Maucoudinat 2014 .....</b>	<b>17</b>
Demandes 2014 : .....	17
Accompagnement personnalisé et coordonné .....	19
Un quotidien rythmé et soutenu par des temps collectifs.....	19
Réhabilitation des logements .....	20
<b>Le Bistrot associatif et le Groupe d'Entraide Mutuelle « Grain de Café » .....</b>	<b>21</b>
Le lieu.....	21
Un service fortement inscrit dans le tissu medico-socio-culturel de la Métropole.....	21
La vie du GEM : de la gestion administrative d'une association à son quotidien. ....	22
Projets et actions 2013/2014 .....	22
Perspectives 2015.....	22
<b>Théâtre Artisse Saison 2014.....</b>	<b>25</b>
Ateliers, stages et résidences de création 2013/2014.....	25
Perspectives 2015.....	27

## Fonctionnement du dispositif Asais en 2014

### Ressources humaines

Oikéo : suite à la démission au mois de mars de madame Augée - auxiliaire de vie sociale - les attendus du poste ont été réévalués au regard des besoins des publics et des prérequis nécessaires pour un service intervenant hors les murs. Madame Kalecinsky, aide médico-psychologique a intégré le service en juin.

Suite à un congé maternité, Madame Gars a réintégré son poste sur un temps de travail modulé (80% d'avril à août) puis à temps complet en septembre. Pendant son absence, elle a été remplacée par monsieur Drouillard.

Madame Chaumeron est en arrêt-maladie depuis juin. Elle est remplacée par Monsieur Jugel depuis cette date.

Services généraux : Monsieur Naslot, agent de maintenance, a fait valoir ses droits à la retraite au 30 septembre. Monsieur Marsaudon a été recruté sur le poste dans le cadre d'un emploi d'avenir. Ce dispositif a permis de mettre en œuvre une période de tuilage entre ces deux professionnels de mi-mars à septembre.

Bistrot associatif et Théâtre Artisse : Deux volontaires en service civique ont été accueillies en mission en 2014. Ces deux jeunes femmes souhaitaient consolider leur choix de formation professionnelle. L'une a trouvé un emploi correspondant à sa qualification d'aide médico-psychologique au cours de sa mission, la seconde a intégré une formation d'assistante de service sociale à l'IRTS Aquitaine en septembre 2014.

La formation d'ingénierie sociale de C.Gaudy (absence d'une semaine par mois depuis février) a nécessité une réorganisation du fonctionnement général des services. La disponibilité nécessaire repose sur l'engagement partagé de l'ensemble des professionnels d'Asais.

### Formations

Titre de la formation	Date	Salarié
Analyse des accidents du travail	14/01	M.Kner
Connaître les recommandations des bonnes pratiques professionnelles édictées par l'ANESM et les promouvoir dans les pratiques professionnelles des établissements et service de l'association.	15/01	C.Gaudy
DEIS - Master IEP.	Depuis février	C.Gaudy
Médiation culturelle : Concevoir des médiations destinées aux personnes handicapées	Du 5 au 7/03	S.Agussol
Recommandations de bonnes pratiques-La bientraitance : définitions et repères pour la mise en œuvre.	12/03	A.Van Paemelen
Psychopathologies et pratiques professionnelles.	27/06	Ensemble des professionnels
Recommandations de bonnes pratiques-Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses.	10/09	A.Van Paemelen
Formation informatique Mac		M.Naslot
Colloque Santé Précarité: quelques clés pour mieux comprendre.	23/09	M.Deliège, J.Noyé, M.Gars, Y.Jugel, S.Carpentier

Les situations de violence en institution : comment les prévenir et les traiter ?	2,3,16,17/10	M.Deliège
Recommandations de bonnes pratiques-Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.	08/10	A.Van Paemelen
Formation à la manipulation des extincteurs.	17/11	Ensemble des professionnels
Formation à l'ASI (Addiction Severity Index).	2 et 3/12	M.Gars, F.Kalecinski, S.Carpentier

### Travaux et investissements

Théâtre Artisse (29 rue ausone):

Réfection des murs de l'espace spectateur et pose de chemins de câbles.  
Acquisition de matériel scénique (micros) et renouvellement des éclairages par des modèles économiques (éclairage LED), remplacement d'un gradateur.

Bistrot Associatif (6 rue ausone, RDC) :

Renouvellement du parc informatique (achat de trois ordinateurs),  
Remplacement des éclairages par des modèles économiques (LED),  
Réfection des tables (chantier estival avec les usagers du lieu).

Résidence Maucoudinat :

Les travaux programmés avec le bailleur Logévie pour le dernier trimestre 2014 ont du être reportés au 1<sup>er</sup> semestre 2015 en raison du délai nécessaire d'instruction du permis de construire.

Ces travaux porteront sur la redistribution des logements du dernier étage (deux logements concernés) et de l'espace du rez-de-chaussée (création d'un atelier, d'une tisanderie, d'une salle commune et d'un espace buanderie), l'isolation du bâti, le remplacement des menuiseries extérieures, la reprise des canalisations d'évacuation des eaux usées, la réfection de la cage d'escalier et l'aménagement d'un sas sécurisé dans l'entrée.

Secrétariat, bureaux administratifs et éducatifs (6 rue ausone, 1<sup>er</sup> étage) :

Suite à l'élaboration du document unique de prévention des risques des travaux de sécurisation des locaux ont été entrepris : mise aux normes du tableau électrique et pose de blocs autonomes d'éclairage de sécurité.

Bureaux Oikéo (6 rue ausone, 2<sup>ème</sup> étage) :

Le service a quitté en juin ses locaux rue de la chapelle pour emménager dans des bureaux situés au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble occupé par les autres services d'ARI-Asais.

Réseau informatique :

La sécurisation et l'archivage des données numériques de l'ensemble des services ont été optimisés par l'acquisition d'un serveur de stockage en réseau (N.A.S).

### Réseau partenarial, collaborations et communications

Des conventions de partenariat sont établies annuellement avec les institutions et associations locales pour l'accompagnement du public ou autour de projets communs.

En 2014 des conventions ont été signées ou renouvelées avec :

- Incité
- Le Théâtre National Bordeaux Aquitaine (TNBA),
- L'association Culture du Cœur,

- Le Collectif Bordeaux Nord
- Le Théâtre en Miettes
- L'association Médiagora

Des conventions sont en cours d'élaboration avec le Centre Hospitalier Charles Perrens et le bailleur social Domofrance.

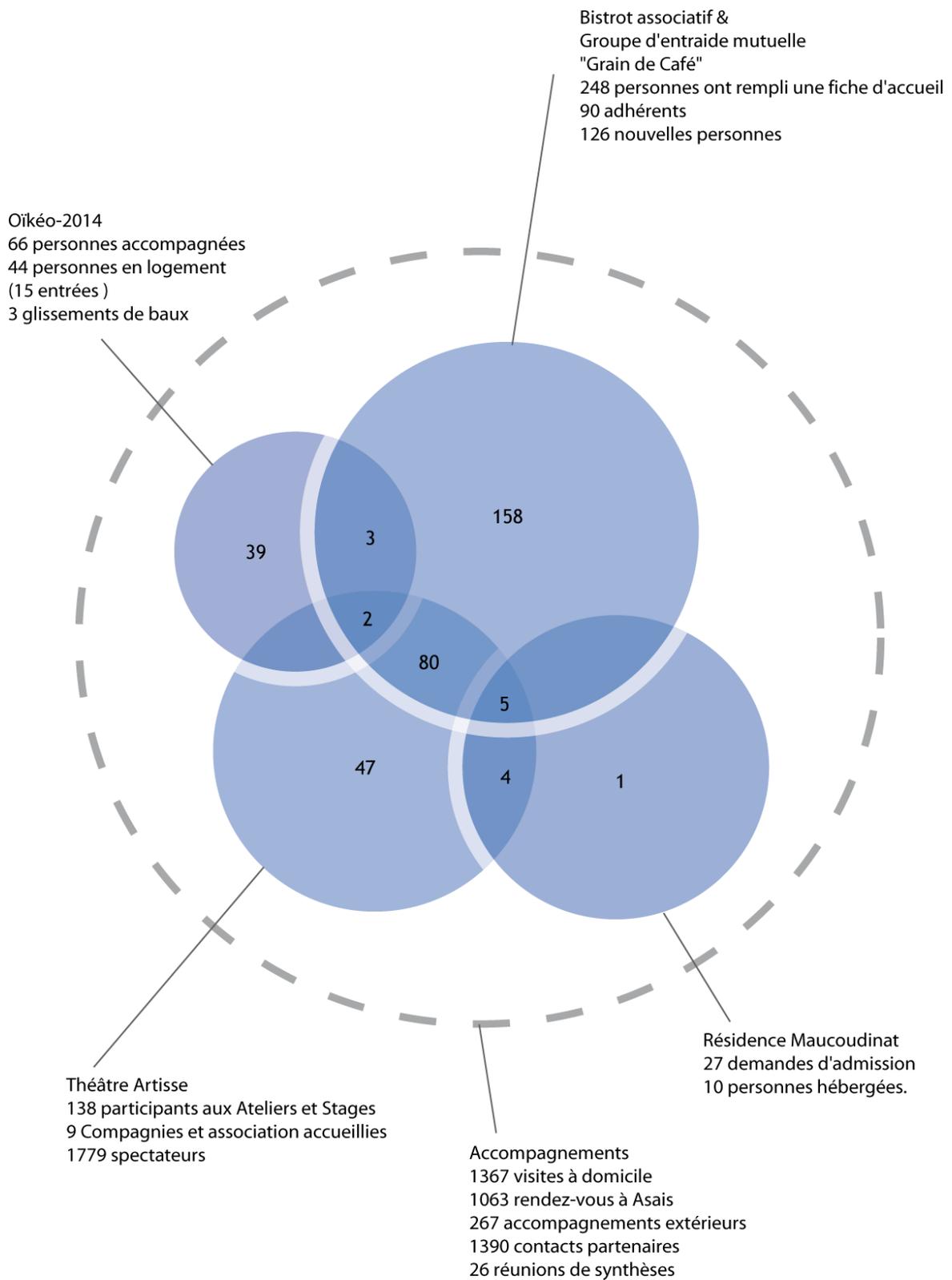
D'autres collaborations sont développées par ARI-ASAIS :

- Réunions cliniques bimensuelles avec l'Equipe Mobile de Psychiatrie Précarité (E.M.P.P)
- Réunions Santé-Précarité : participations mensuelles aux réunions « Santé-Précarité » (Halte de nuit, Lits Halte Soins Santé, PASS de la Tour de Gassie, Samu Social, Foyer Leydet, EMPP,CAIO, pôle addictologie, ...).
- Commission de Médiation Droit Au Logement : ARI-Asais siège mensuellement dans cette instance au titre de représentant des associations de locataires et des associations agréées dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.
- Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées (CCRPA): Les représentants des usagers et un professionnel d'ARI-Asais participent mensuellement au Conseil consultatif des personnes accueillies animé par la FNARS Aquitaine.
- Groupe de travail de l'urgence sociale (G.U.S) : Ce groupe de travail réunit des directeurs de structures associatives œuvrant dans le champ de l'hébergement et du logement. La réflexion développée vise à proposer des synergies inter-opérateurs et à adapter l'offre d'hébergement et d'accès au logement du territoire en soutenant l'hybridation des pratiques professionnelles.
- DIHAL (Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) : participation au groupe de travail national « projets consacrés aux grands exclus atteints de troubles de la santé mentale et "public divers" ».

Communications :

- Organisation en partenariat avec la mairie de Bordeaux d'une demi-journée de travail « Un chez soi d'abord », le 4 février à l'Athénée municipale, en présence du Dr Estecahandy, coordinatrice nationale de l'expérimentation.
- Intervention le 4 avril lors de la journée régionale des PASS d'Aquitaine.
- Article dans la revue Direction(s) n° 120 de mai 2014 - Dossier thématique « Le logement accompagné ».

# Activité synthétique du 01/01/2014 au 31/12/2014



## Oikéo : trois années d'expérimentation

Débuté en 2012 avec un objectif de 24 mesures, le projet s'est vu abondé de dix-neuf mesures complémentaires en 2013 à l'issue du travail partenarial mené avec les équipes du CAU Leydet et visant la définition de projets de sorties - et leurs mises en œuvre - pour des personnes accueillies de longue date dans cet établissement.

Au total, soixante-sept personnes ont été accompagnées. Elles présentent toutes des parcours de vie émaillés de ruptures, d'années de rue et de refus de soins.

Quarante-quatre personnes ont intégré un logement en sous-location, et depuis peu, trois en sont devenues locataires en titre. Quinze autres devraient le devenir en 2015.

Une présentation publique du bilan des deux premières années d'expérimentation s'est tenu le 4 février à l'Athénée municipale, en présence du Dr Estecahandy, coordinatrice nationale de l'expérimentation « Un chez-soi d'abord ». Une centaine de professionnels étaient présents.

Un comité d'orientation technique s'est réuni le 14 octobre et a formulé des préconisations qui seront étudiées lors du comité de pilotage du 23 janvier 2015.

### **Des modalités d'accompagnement au plus près des besoins et attentes des personnes.**

Les personnes que nous rencontrons et accompagnons depuis trois ans sont doublement exclues : exclusion des soins du fait d'une grande précarité, exclusion de l'accès au logement en raison d'une maladie psychique. Pour y répondre, l'approche développée touche directement les conditions matérielles, mais aussi l'univers relationnel, psychique et émotionnel des personnes.

L'accompagnement, indispensable dans une adaptation souvent difficile après des années de vie à la rue, s'appuie sur une double reconnaissance : celle des personnes, au cœur de l'intervention, avec leurs expériences, leurs réflexivités, leurs responsabilités en matière de choix et celle des intervenants et des partenaires dans leur capacité à développer des pratiques cliniques et des modes d'accompagnements créatifs.

Il ne suffit pas de le dire. Se porter garant de ce positionnement nécessite un engagement fort des professionnels pour inventer les espaces interstitiels nécessaires pour penser et aménager une place avec ceux qui n'osaient plus l'imaginer.

### **Un projet repéré par les acteurs du territoire au-delà du champ de l'urgence sociale**

Le travail d'explicitation du projet, et le retour fait par les publics accompagnés ont permis de lever une partie des inquiétudes et freins engendrés par le programme auprès des partenaires du réseau.

En trois ans, cette meilleure compréhension a favorisé une construction et une mise en œuvre plus fines du parcours « sur mesure » de chaque personne notamment avec les professionnels de l'urgence sociale, les professions libérales et les services de protection. Seize structures associatives, publiques ou territoriales, du champ social, médico-social ou sanitaire ont adressé des demandes d'admission à la commission Oikéo.

Dernier arrivé dans l'équipe, en remplacement pour quelques mois, j'ai entendu parler d'ASAIS et plus particulièrement d'OIKEO durant mon expérience de travailleur social au SIAO.

Concept innovant sur le papier, je craignais qu'il s'agît d'un paravent doré permettant discrètement de faire oublier les Invisibles trop « visibles » de la rue et les Invisibles trop « coûteux » de Leydet.

Et pourtant après six mois de présence active au sein du dispositif, un regard sur les chiffres du rapport d'activité, force est de constater que cela fonctionne !

Il est visiblement possible de mettre en place un dispositif peu onéreux et efficace, permettant un accompagnement soutenu, personnalisé et réfléchi de personnes en grande souffrance.

Et ce qui me frappe c'est l'écart entre la précarité des personnes à leur arrivée dans le logement et le l'amélioration rapide et durable de leur situation physique, psychique et sociale.

Et ce qui me frappe c'est la stigmatisation de la rue ou des foyers, qui s'efface parce qu'elle est inhérente et intrinsèque aux contraintes de ces derniers. Un collectif ne peut accepter l'alcoolisation, l'hétéro-agressivité. Les horaires contraignants, la promiscuité, la surveillance, indispensables, n'en restent pas moins des sources de violence symboliques qui disparaissent lors de l'accès au logement.

Et ce qui me frappe c'est qu'un lien d'attachement puisse se tisser avec le temps, que le logement, pierre d'achoppement, constitue bel et bien un véritable support de la relation et un véritable préalable à l'investissement d'une pulsion de vie.

Et ce qui me frappe c'est le dynamisme et la qualité de travail de l'ensemble de l'équipe.

Et « Innover avec » comme le dit Saül Karsz, c'est accepter de bouleverser ses représentations, remettre en question l'homéostasie qui nous guette. Individuellement, en équipe, tous nous participons à ce questionnement, à la construction de cette nouvelle manière d'agir.

Et cette volonté d'empowerment, nous le transmettons au quotidien aux personnes que nous accompagnons.

*Y.Jugel, éducateur spécialisé.*

### **Quitter le CAU Leydet : de nouvelles perspectives d'habitat et d'habiter**

Le travail conjoint avec l'équipe éducative du CAU Leydet s'est attaché à créer des conditions favorables à la participation des personnes accueillies (groupe de parole et entretiens individuels) afin d'aider à l'émergence et l'expression de souhaits, d'envies et de choix de sortie du foyer.

Ces rencontres ont fait apparaître des aspirations que nous n'avions pas imaginées, mais dont certaines font désormais partie du spectre des propositions possibles au sein d'Oikéo: colocation, logement hôtelier (pour la présence de « gardiens » et la similitude avec le fonctionnement du foyer), ou structures existantes (maison-relais, EPHAD, ...).

Depuis le début de l'expérimentation, deux personnes ont fait le choix d'un logement hôtelier. Quatre personnes ont également intégré la résidence Maucoudinat dans l'attente de leurs futurs logements.

### **Le délai de captation : un temps d'accompagnement et de définition du projet.**

Trouver un logement adapté et de qualité est une mission complexe qui peut prendre de quelques semaines à plusieurs mois. L'URPACT Aquitaine, opérateur mandaté par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale l'a eu en charge de janvier 2012 à mai 2014.

Depuis cette date, cet engagement n'a pas été renouvelé et ce travail incombe « par défaut » au service.

Ce temps n'est toutefois pas un temps « d'attente » : il fait partie de l'accompagnement. Les rencontres préalables permettent de préparer le projet avec la personne, en fonction de sa situation et de ses souhaits : définition du logement recherché, accès aux droits, budget

prévisionnel, mises à jour des situations administratives, recherche de mobilier.... Les personnes sont régulièrement rencontrées et accompagnées dans ces perspectives.

Le C.O.T<sup>1</sup> du 14 octobre 2014 a estimé que « cette période comporte un risque important de découragement pouvant aller jusqu'à la perte de l'adhésion à l'accompagnement ». Même si à l'épreuve des faits, cette éventualité n'a pas été avérée, il convient de penser de nouvelles stratégies de captation, pour en limiter le risque, d'autant qu'il ne s'agit pas du cœur de métier d'Asais et que le temps consacré à cette mission pèse sur les accompagnements. Les participants au COT souhaitent qu'un axe de travail collectif et inter-opérateur puisse être développé et s'interrogent sur la participation éventuelle des bailleurs sociaux.

Sensibilisée à cette difficulté, la Direction Interministérielle de l'Habitat et de l'accès au Logement nous a octroyé un financement exceptionnel pour 2015 afin d'expérimenter de nouveaux outils : une rencontre avec le CAIO et son service SIAO est d'ores et déjà envisagée afin d'utiliser au mieux cette ressource qui pourrait être déclinée en actions de communication et permettre de missionner un professionnel de l'immobilier.

Par ailleurs, une convention de partenariat a été conclue avec Incité et une seconde est en préparation avec Domofrance.

### **Le logement, révélateur de compétences et de besoins en compensation.**

La plupart des personnes logées font preuve de réelles capacités à habiter de façon adaptée un logement à condition d'y être soutenu (entretien régulier, relations de voisinage cordiales, aménagement personnalisé,...).

Pour trente et une d'entre-elles, des besoins en accompagnement du quotidien et compensation des pertes d'autonomie ont été identifiés. Six personnes ont fait valoir avec l'aide du service leurs droits à la prestation compensatoire du handicap.

Ces accompagnements ont mobilisé deux professionnelles spécifiquement recrutées. Leurs formations initiales d'auxiliaire de vie sociale et d'aide médico-psychologique se sont montrées adaptées aux situations rencontrées (aide à l'entretien du logement, préparation de repas, accompagnements aux achats et aux rendez-vous santé, développement de supports et d'adaptations spécifiques : calendrier, pictogrammes, ...).

Ces compétences et savoir-faire sont une plus-value importante pour favoriser l'appropriation du logement et l'accompagnement dans un parcours de soins.

Le recrutement d'un agent de maintenance a participé également à ces objectifs : aménagement et adaptation des logements (pose de poignées de support, montage de meubles, co-réalisation de petits travaux).

Les impayés de loyers durables (plus de deux mois) ont concerné seulement 3 personnes ne bénéficiant pas de mesures de protection.

Deux personnes ont été relogées suite à des envahissements du logement qui ont dès lors cessé.

Une personne a été relogée dans un logement adapté à ses difficultés de mobilité.

Enfin, pour trois personnes, l'entretien du logement et plus généralement leur possibilité d'habiter, reste très complexe au regard de leurs problématiques de santé mentale et de leur faible adhésion à l'accompagnement.

A noter qu'une personne habite de façon très épisodique son logement (deux à trois nuits par semaine) où elle se sent persécutée et craint d'y être agressée. Une hospitalisation en psychiatrie n'a pas permis de lever ces angoisses et elle a récemment formulé au service une demande de déménagement.

Mon expérience passée, en établissement d'accueil (FAM - EHPAD) est très éloignée de ce que je découvre aujourd'hui dans le projet OIKEO d'ASAIS.

Dans les structures collectives ; nombreuses sont les contraintes : liées aux différents protocoles plutôt stricts ; aux horaires et activités quotidiennes millimétrées ; aux routines importantes pour la plupart justifiées pour les personnes accompagnées, mais également par les intervenants pour qui il est parfois difficile d'accepter des changements venant perturber leur « confort » de travail. Tout cela laisse peu de place à l'innovation et rend difficile un accompagnement réellement individualisé.

Dans le dispositif OIKEO, la personne est au cœur du projet. Elle en devient actrice lorsqu'elle s'engage dans cet accompagnement en logement autonome. Ce qui est souvent en jeu : restaurer la confiance (en l'autre et en soi) qui a longtemps fait défaut chez les bénéficiaires du dispositif.

Ici, le rôle de l'AMP, à la frontière de l'éducatif et du soin, prend tout son sens. En adaptant notre intervention en fonction des disponibilités et de la faisabilité au moment de la rencontre ; on va permettre un accompagnement global et personnalisé dans le respect de la spécificité de la personne et de son rythme de vie.

La mise en place de suivis en binôme permet également un regard croisé des intervenants, plus à même de repérer les difficultés et les besoins spécifiques pour un soutien adapté, mais aussi et surtout repérer et valoriser les compétences de ces personnes.

La manière de travailler au sein de l'équipe se caractérise principalement par une souplesse dans l'organisation des accompagnements et un échange constant avec les différents intervenants sur les situations rencontrées.

Au sein d'ASAIS, la personne est reconnue et respectée, notre confiance lui est donnée sans condition ; reste à elle de se l'approprier au fil du temps avec notre soutien dans son parcours vers un mieux vivre, un mieux être.

*F.Kalecinski, Aide-médico-psychologique*

### **Des actions collectives pour rompre l'isolement**

L'isolement, volontaire, subit, réel ou ressenti est depuis les prémices du projet une préoccupation. Elle ne cesse de grandir devant le sentiment de « vide » souvent décrit par les usagers.

Au cours de l'année 2014 a été achevé le projet de témoignage audiovisuel des usagers d'OIKEO. Ce projet initialement mis en place suite à une rencontre collective au Bistrot à été très investi par 4 personnes. Si l'origine de ce projet repose sur un collectif, les témoignages ont été strictement individuels. La production a été présentée lors de la demi-journée de travail « Un chez-soi d'abord » le 4 février.

Par ailleurs, deux projets culturels ont été proposés : une sortie à l'opéra de Bordeaux (deux participants sur trois inscrits) et l'« Eldoradome » un projet artistique et architectural où l'ensemble des sous-locataires d'OIKEO a été invité.

Sur ce dernier projet, la mobilisation des usagers a été très forte lors de l'inauguration de la structure (quinze personnes) mais elle s'est amoindrie au fil des étapes qui ont suivi. Au regard de ces tentatives, la question de la mobilisation du public concerné par Oikéo se pose. Au-delà des difficultés motrices ou passagères de certaines personnes (alcoolisation, hospitalisations,...) rendant difficile la mise en place d'un projet en dehors du logement (que ce projet soit d'ailleurs individuel ou collectif), nous constatons des difficultés à mobiliser un public à la marge, qui n'a pas connu de telles sollicitations depuis plusieurs années. Si pour de nombreuses personnes la socialisation passe par le groupe de pair rencontré pendant la période d'errance, elle s'initie aussi par la mise en place des différents intervenants au domicile (auxiliaires de vie, infirmiers) ou par des lieux de vie que peuvent rencontrer une frange du public (hôpital de jour, centres sociaux). Néanmoins, nous manquons encore de recul pour remettre formellement en question le collectif au sein du projet. Ainsi, d'autres initiatives seront proposées en 2015 : permanences de l'équipe d'OIKEO lors de soirées au Bistrot associatif afin de favoriser la venue des sous-locataires du programme, mobilisation renforcée autour du projet Eldoradôme et autres activités culturelles ou artistiques en lien avec Artisse et le GEM Grain de Café.

### **Un partenariat de qualité avec la médecine de ville**

L'objectif de maintien dans le logement au terme des 24 mois d'accompagnement invite à un travail étroit avec les ressources du territoire. La recherche d'intervenants médicaux et soignants à domicile, sensibilisés aux problématiques de ce public, a été l'un des enjeux de ces premières années d'expérimentation. Cette nécessité s'est précisée avec l'entrée en logement de personnes devant recourir à des soins somatiques parfois conséquents.

Aujourd'hui, nous pouvons constater - et apprécier- le fort investissement des professions libérales et notamment des infirmiers.

En contact régulier avec le service, ils participent à la définition du parcours de soin le plus adapté, intègrent d'autres professionnels de santé (notamment les médecins généralistes), alertent et soutiennent les personnes mais aussi les professionnels face à des situations parfois alarmantes.

Ce travail s'inscrit dans une compréhension mutuelle des contraintes liées à nos espaces professionnels et à la réactivité à laquelle le service se doit de répondre (renouvellement d'ordonnances, lien avec les pharmacies, ...). Malgré cela huit personnes accompagnées sont décédées : trois dans la période de captation (une personne pendant une hospitalisation, deux dans la rue), cinq dans leur logement.

Au moment du décès, quatre d'entre-elles étaient âgées de moins de cinquante ans.

Les décès en logements sont tous liés à des pathologies somatiques, connues pour quatre personnes et suivies pour trois d'entre-elles. Ils sont survenus quelques jours après l'emménagement pour une personne, après plus de dix-huit mois pour les autres.

Sur quarante-quatre personnes, deux sont équipées de lits médicalisés, neuf ont des visites infirmières, seize ont été hospitalisées.

### **Des articulations Social-Sanitaire à soutenir**

La qualité des liens avec les services hospitaliers est un élément essentiel : en trois ans, seize personnes du dispositif ont totalisé soixante-huit hospitalisations.

Au détour de celles-ci, nous avons rencontré de l'incompréhension au regard du travail mené auprès de personnes pour qui le recours à des phases d'hospitalisation peut s'avérer étayant et mobilisateur autant que la réponse sanitaire apportée.

Force est de constater qu'au-delà « de la bonne volonté » des équipes soignantes, le fonctionnement de ces institutions n'est pas pensé pour ce public généralement peu enclin aux soins.

Le fonctionnement administratif (obtention d'un bon de transport), les temps d'attente, l'abstinence nécessaire, etc... font partie des freins rendant complexes l'adhésion à la démarche souvent repoussée : 1/3 des hospitalisations a été réalisé via les services d'urgence pour des problématiques connues.

La pluralité des intervenants au sein des services hospitaliers et l'absence de professionnel de santé au sein d'Ari-Asais, ne facilitent pas l'anticipation des sorties d'hospitalisations et la coordination des soins ambulatoires.

### **Une sensibilisation nécessaire des établissements spécialisés pour accueillir les personnes ne pouvant se maintenir en logement ou souhaitant du logement adapté.**

Malgré la multiplication des rencontres positives avec les équipes des maisons relais et l'engagement d'un accompagnement in-situ de l'équipe Oïkeo, aucune orientation n'a pu aboutir. La consommation d'alcool et les comportements liés à celle-ci restent des freins pour ces structures dont le projet est fondé sur l'animation d'une vie collective.

La prise en charge d'une personne âgée - et actuellement logée - du dispositif se révèle également problématique. Sur vingt-trois établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) contactés, un seul a répondu favorablement à une demande de rendez-vous.

### **Des délais d'accompagnement tributaires également des contraintes administratives**

Fin 2014, trois personnes ont pu bénéficier d'un glissement de bail sur les cinq prévus au terme des 24 mois d'accompagnements. Pour les deux personnes « en attente », le glissement est conditionné

par la réponse d'un renouvellement d'allocation adulte handicapé pour l'un, d'une notification SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et d'une mesure de protection pour le second. Il est compliqué de pouvoir anticiper ces mesures : il faut parfois du temps pour accepter un handicap puis ensuite le faire valoir.

La mise en œuvre de ces accompagnements de droit commun nécessitera également une période de « tuilage » avec l'équipe Oikéo.

Au regard de ces éléments, l'accompagnement pendant trente-six mois pour certaines personnes semble plus proche de la réalité des besoins.

A noter que nous n'avons eu aucune difficulté à convaincre les propriétaires de faire glisser les baux.

### **Un projet qui pourrait également bénéficier à d'autres publics vulnérables ?**

Dans notre rapport d'activité 2013, nous notions :

« On peut aujourd'hui distinguer deux profils : les personnes intégrées via la commission Oikéo présentent des tableaux psychiatriques plus marqués que celles issues du CAU Leydet, dont le tableau principal est la dépendance à l'alcool, avec, pour sept d'entre-elles des consommations qualifiées de massives.

Pour celles-ci, nous notons des difficultés plus importantes:

- désorganisation du temps social,
- difficultés de l'accès aux soins car non souhaité,
- représentation résignée des travailleurs sociaux et des professionnels de santé.
- dépendance dans les actes usuels du quotidien.

Les personnes positionnées par le C.A.U. ne sollicitent que très rarement directement le dispositif s'accommodant de situations que tout un chacun trouverait très dérangeantes (blessure, manque de nourriture, ...) mais restent très compliantes sur les propositions d'accompagnement.

Les personnes positionnées via les commissions Oikéo présentent des tableaux psychiatriques plus étoffés. Elles interpellent régulièrement le service et font valoir, de fait, une plus grande autonomie dans leur quotidien. Pour autant, le maintien dans le soin et notamment en santé mentale reste complexe, du fait notamment de leurs pathologies. »<sup>2</sup>

La distinction entre ces deux « profils » est aujourd'hui à modérer : la cohorte d'entrée n'est pas significative de l'intensité des besoins en accompagnement. Ceux-ci peuvent toutefois être mieux anticipés pour les personnes accueillies depuis le CAU Leydet pour lesquelles les problématiques de santé sont déjà identifiées.

Le comité d'orientation technique<sup>3</sup> réunit le 14 octobre 2014 et associant des opérateurs de l'urgence sociale, du sanitaire et de l'addictologie a fait part de « son étonnement » quant aux résultats obtenus auprès de publics connus de longue date par les services. Pour les opérateurs présents, Oikéo est aujourd'hui repéré comme « dernière chance » pour des personnes avec lesquelles, « rien n'a été possible jusqu'alors ».

L'étude menée auprès de cinq de ces services (pôle addictologie, CEID Planterose, PASS St André, Halte de Nuit et Samu Social) en septembre 2014 fait apparaître que:

78% des personnes logées sont connues par au moins un opérateur depuis plus de 5 ans,

41% des personnes logées sont connues d'au moins trois de ces opérateurs.

Ces mêmes services ont identifié dans leur file active quatre-vingts personnes aux caractéristiques similaires (personne seule, en errance durable, présentant des troubles de la santé mentale et refusant les hébergements collectifs) qui pourraient bénéficier de l'accompagnement.

Le comité d'orientation technique s'appuyant sur le travail mené auprès du CAU Leydet a fait part de son souhait que d'autres catégories de publics puissent également bénéficier d'Oikéo et

---

<sup>2</sup> ARI-Asais - Rapport d'activité 2013, p22

<sup>3</sup> Samu Social, Halte 33, équipe CORIST du CCAS de Bordeaux, SIAO, Lits Halte Soins Santé, PASS St André, Equipe Mobile de Psychiatrie Précarité, CEID Planterose, Pôle addictologie du Centre Hospitalier Charles Perrens

notamment : les personnes accueillies de longue date dans les structures sociales et médico-sociales, les sortants de prison, les couples, les personnes logées mais occupant des logements de façon marginale. La commission d'admission a suivi partiellement ces perspectives en positionnant trois couples lors de sa réunion du 24 octobre 2014.

### **Une évaluation à poursuivre**

L'année 2014 aura également été pour nous l'occasion de réfléchir à notre évaluation interne. Nous la voulons quotidienne, mais elle se doit d'être formalisée. Trois professionnels ont ainsi été formés à l'Addiction Severity Index par l'équipe du Professeur Auriacombe (Pôle addictologie CH Carles Perrens). La passation de ces questionnaires auprès des usagers devrait nous permettre de recueillir des données partageables et comparables avec les projets similaires tels que « un chez soi d'abord ».

### **Perspectives 2015**

Depuis 2013, le programme bénéficie de quarante-trois places. Dix-neuf sont actuellement dévolues aux personnes hébergées au CAU Leydet.

Ce volet du programme a amené de nouvelles perspectives d'accompagnement et d'accès au logement pour les publics hébergés durablement dans les structures de la veille sociale.

Il nous semble nécessaire aujourd'hui de pouvoir soutenir les équipes de ces structures dans la refondation de leurs pratiques afin d'intégrer des modèles d'inclusion orientés vers le rétablissement.

Le programme Oikéo doit bénéficier en priorité aux personnes les plus en difficulté pour accéder et se maintenir en logement. Au regard de ce critère, il nous semble pertinent de ne plus distinguer les modes d'entrée. La totalité des demandes d'admission pourrait alors être étudiée par la commission.

Enfin, nos partenaires bailleurs sociaux, nous ont régulièrement interpellés sur la situation de locataires de leurs ensembles immobiliers présentant des troubles de comportement chroniques qu'ils ne parviennent pas à traiter seuls.

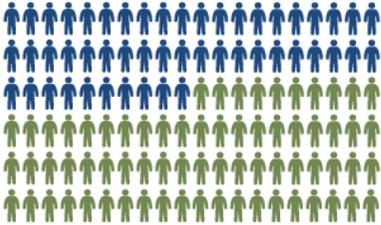
Les interventions menées à leurs côtés nous ont invité à réfléchir ensemble à un projet de réponse conjuguant formation des gestionnaires et intervention auprès des locataires. Ce projet, en cours d'achèvement sera présenté à la Fondation de France dans le cadre de son appel à projet « Maladies psychiques et vie sociale » pour une expérimentation d'un an.

# Oïkéo - Données générales au 2012-2014

Depuis le 1er janvier 2012

**8 Commissions**  
 DDCS - EMPP - SIAO - Samu Social  
 CCAS Bordeaux - ASAIS

+ 25 personnes issues du CAU Leydet



120 situations présentées  
 70 validées (58%)



- Opérateurs AHI (CAU Leydet, CAIO, Samu Social, Diaconat, Le Lien): 68%
- Service social (MDSI, CCAS, Services de tutelles): 19%
- Addictologie (Pôle addictologie, CEID): 10%
- Psychiatrie (CHCP, EMPP): 3%

**67** ont été accompagnées

- 3 personnes sont décédées pendant l'accompagnement pré-logement
- 3 personnes ont construit un autre projet (famille - soin)
- 1 personne a été exclue du programme pour violences
- 13 personnes en attente de captation de logement (dont 10 positionnées lors de la commission du 24/10/2014)
- 2 personnes en attente de Maison-Relais
- 1 personne en attente d'hôtel au mois (entrée prévue le 02/01/2015)
- 44 personnes ont intégré un logement via Oïkéo

**3** n'ont pas intégré l'expérimentation

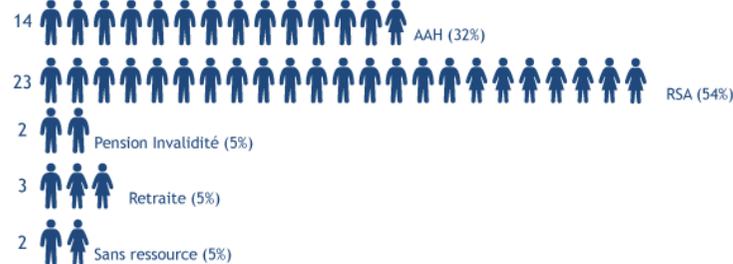
- 2 personnes n'ont pas donné suite aux rencontres proposées
- 1 personne n'était pas désireuse de logement sur le territoire de l'expérimentation

**44**

personnes ont intégré un logement



Ressources à l'entrée en logement



Moyenne d'âge au 31/12: 47ans et 2 mois (de 23 à 68 ans)  
 Âge médian: 49 ans

vie à la rue\*  
 7 ans (de 1.5 à 22 ans)  
 \* Déclaratif

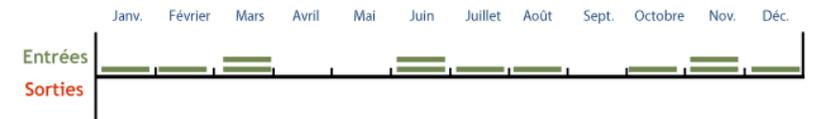
au 31/12/2014

- 3 glissements de baux réalisés
- 9 personnes ne sont plus en logement:
  - 5 décès en logements
  - 1 rupture de bail concertée
  - 1 rupture de bail à l'initiative d'Asais (Couple)
  - 1 personne a quitté le logement qu'elle occupait avec son conjoint

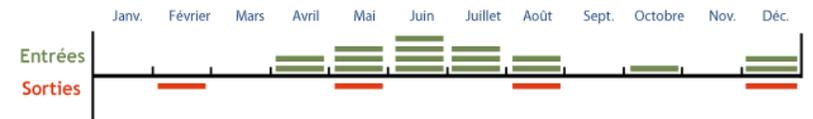
Prévisionnel 2015

- 6 entrées en logement en janvier 2015
- 15 glissements de baux prévus.

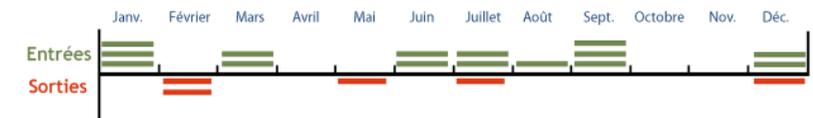
2012

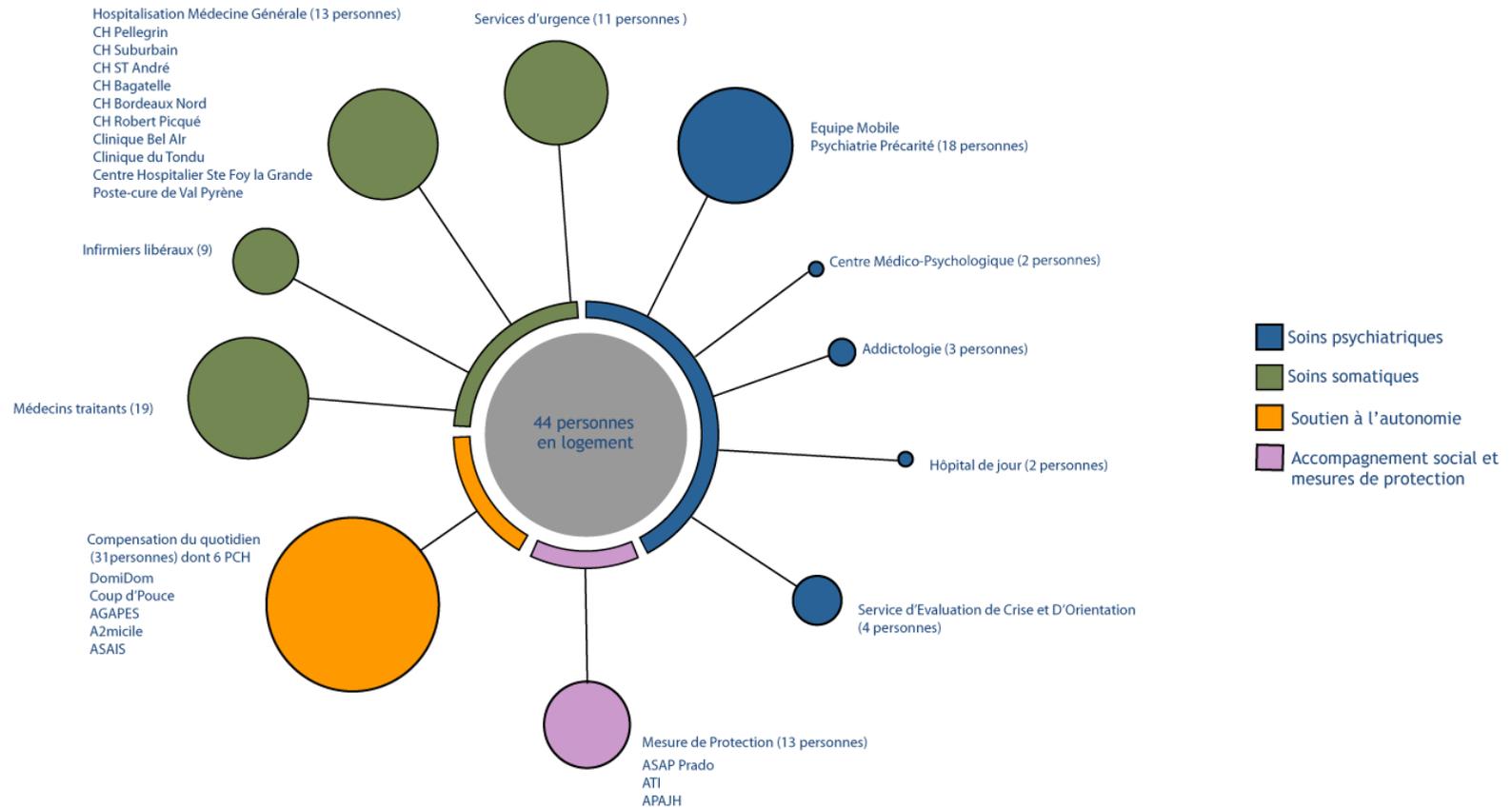
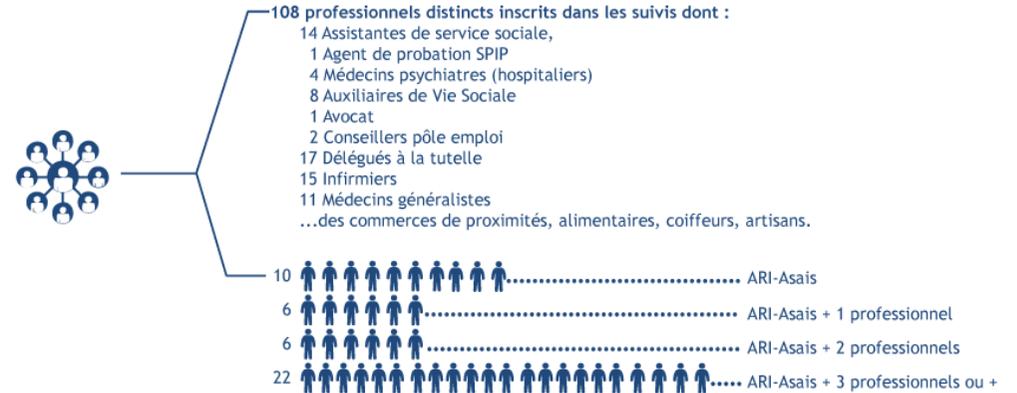
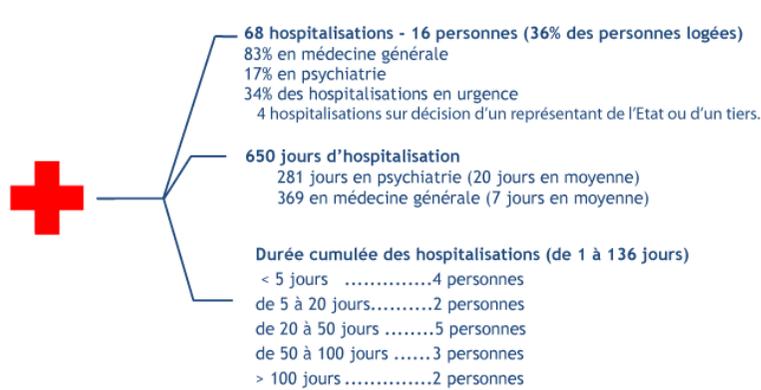


2013

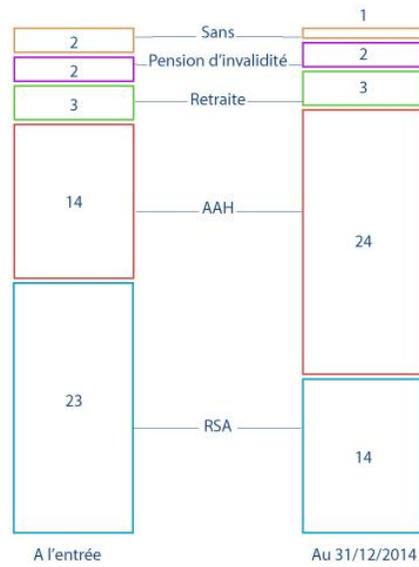


2014

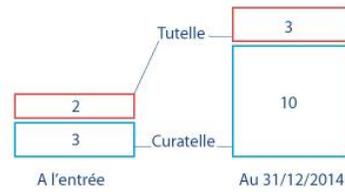




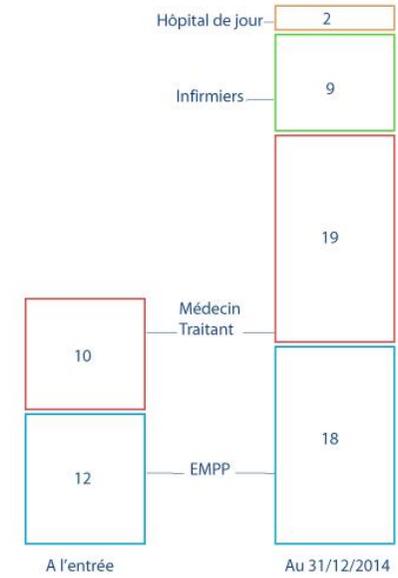
## Oïkéo - Evolution Ressources, Protections, Soins



**Ressources**



**Mesures de protection**



**Soins**

## Oïkéo - Justice

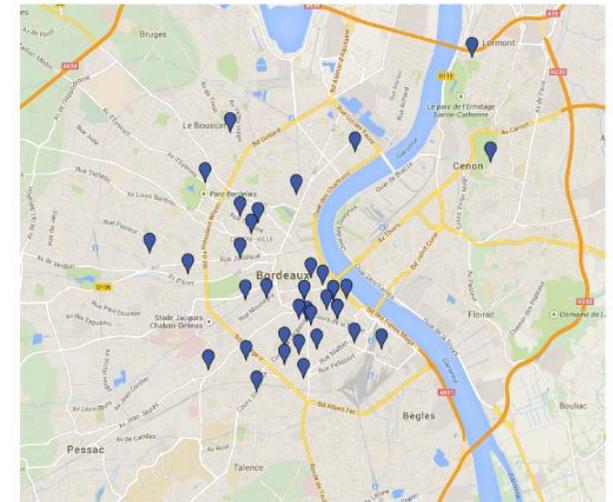


Les infractions sont antérieures à l'entrée en logement  
 2 personnes ont bénéficié d'un aménagement de peines (3 et 4 mois)  
 3 personnes en attente d'aménagement de peine (peines de 8 mois et 1 an)  
 1 personne en attente de jugement

## Oïkéo - Accompagnement - En 36 mois:

- 44 emménagements et 3 relogements
- 2368 Visites à domicile
- 552 Accompagnements (RDV Médicaux, courses, ...)  
1251 RDV à Asais
- 86 Réunions EMPP  
1570 Contacts Partenaires  
48 synthèses  
3378 Appels téléphoniques des personnes
- 243 interventions de l'agent de maintenance (aménagement, petites réparations)

## Oïkéo - Territoire



## Résidence Maucoudinat 2014

Conventionnée depuis 1995 dans le cadre de l'Allocation Logement Temporaire (ALT), la Résidence Maucoudinat est une structure d'hébergement située dans le quartier St Pierre, composée de huit logements. Elle s'adresse plus particulièrement aux personnes adultes isolées en situation de souffrance psychosociale, présentant ou non des pathologies psychiatriques, et ne pouvant d'emblée accéder à un logement autonome.

La spécificité du projet de la Résidence est de proposer un accompagnement socio-éducatif qui articule des espaces-temps individuels -visites à domiciles, entretiens de soutien, démarches administratives - et d'autres, collectifs avec les autres résidents -réunion quotidienne de groupe en présence d'un professionnel, séance quotidienne de sport autogérée, organisation et responsabilisation collective autour d'objets communs (machine à laver, aspirateur), et de l'entretien des parties communes. Un travail de réflexion est ainsi conjointement engagé avec les professionnels d'ARI-ASAIS, la personne, et le groupe des résidents, dans des espaces distincts et des temps différents.

C'est un lieu de transition, de (ré)apprentissage de la vie quotidienne dans un logement, et de responsabilisation dans, et vis-à-vis d'un groupe. Le séjour est alors l'occasion et le moment de s'interroger sur sa situation présente, son parcours, ses difficultés, ainsi que ses désirs et ses projets : comment « aller mieux » ? Comment (re)conquérir « une autonomie » ? Comment vivre ensemble ? Comment être, faire avec les autres ?

Dans un souci de cohérence et de continuité des liens, l'accompagnement associe les différents professionnels intervenants auprès de la personne, dans un travail de concertation et de réflexion nécessaire à la construction du projet de celle-ci.

La durée du séjour de six mois renouvelables une fois, varie et s'ajuste à la singularité des parcours des personnes accueillies. Si pour la majorité d'entre elles, ceux-ci conduisent à un logement autonome (logement parc locatif privé ou public, Maison relais), pour d'autres il est parfois nécessaire d'interrompre un séjour qui mettrait, au regard des exigences et de l'investissement demandés, trop en difficulté.

En 2013, nous nous interrogeons quant à l'augmentation du nombre de personnes accueillies qui relevaient d'un accompagnement sanitaire psychiatrique. Nous faisons l'hypothèse que notre projet à la résidence Maucoudinat était repéré par les partenaires pour une pratique professionnelle psychosociale transversale, à l'interface des champs du social et du sanitaire du fait de son histoire mais surtout depuis la mise en œuvre d'Oikéo. Cette tendance se confirme, en 2014, avec 90 % des personnes accueillies suivies par un psychiatre.

### **Demandes 2014 :**

Vingt-sept demandes ont été formulées cette année. Dix d'entre-elles ont donné lieu à une entrée à la résidence Maucoudinat.

#### **Dix-sept demandes sans admission**

- 8 hommes et 7 femmes
- Moyenne d'âge 38 ans
- 47% des demandeurs sont bénéficiaires du RSA,
- 70% des personnes sont suivies en psychiatrie.

Motifs de refus : onze orientations estimées inadéquates pour des personnes en recherche de logement et ne nécessitant pas d'accompagnement, six désistements de personnes ayant trouvé d'autres solutions d'hébergement.

A l'origine de la demande :

Secteur social : CCAS, organisme de tutelle, CHRS, CAIO, Samu Social

Secteur sanitaire : Centre Hospitalier Charles Perrens - dont EMPP, Centre Hospitalier de Cadillac, Centre de Soins de Suite et de Réadaptation Les Lauriers, Etablissement Montalier, Samsah Intervalle, Cliniques privés, Service d'addictologie.

Une rencontre a été réalisée avec le SIAO, service qui regroupe l'ensemble des offres et des demandes d'hébergement en Gironde pour une mise à jour des connaissances sur nos fonctionnements respectifs. Le projet de la résidence, axé sur l'autonomisation des personnes et l'engagement dans un collectif est perçu comme exigeant au regard du fonctionnement des autres structures ALT. Ces attentes sont pour nous primordiales : elles ouvrent à la reconnaissance de l'autre et l'engage à faire-valoir ses compétences et attentes.

Des aménagements restent toutefois à construire pour l'adapter - sans le dénaturer - à l'évolution du secteur.

#### Dix personnes hébergées

- 8 hommes, 2 femmes
- Moyenne d'âge : 37.4 ans
- 90 % bénéficiaient d'une prise en charge sanitaire dès leur entrée.

Tableau synthétique de la situation des personnes accueillies à la résidence Maucoudinat en 2014.

Orientation	Sexe	Age	Hébergement avant l'entrée	Ressources	Suivi Psychiatrique	Ressources en sortie	Sortie vers
CHCP	H	29	Hospitalisé / sans	RSA	oui	AAH	
Samu social	F	65	sans / nuitées au Samu Social	retraite	oui	Retraite	
Montalier	H	23	Hospitalisé	AAH	oui	AAH	Logement autonome
Tregey	H	50	sans	RSA	Oui	PI	Logement autonome
Samu Social	F	49	Tiers	RSA	Oui	AAH en cours	
Montalier	H	22	Hospitalisé	AAH	Oui	AAH	
CHRS	H	26	CHRS	RSA	Non	AAH	Logement autonome
CHCP	H	38	Hospitalisé	AAH	Oui	AAH	
CHCP	H	32	Hospitalisé	RSA	oui	AAH	
Horizon 33	H	40	Hospitalisé	AAH	Oui	AAH	Rupture à l'initiative d'ARI-Asais

## Accompagnement personnalisé et coordonné

- 160 visites à domicile
- 292 rendez-vous individuels
- 25 accompagnements extérieurs

En 2014, peu de synthèses ont été organisées, la plupart des coordinations partenariales se réalisant par téléphone. En 2015, nous devons nous réapproprier cet outil permettant à la personne une mise en perspective de son projet et l'évolution de sa situation et une coordination « au plus près » de ses attentes et besoins avec les professionnels l'accompagnant.

Chaque résident est accompagné dans son quotidien par un professionnel d'ARI-Asais. Ses besoins et projets sont discutés, évalués et contractualisés mensuellement.

En 2014, au cours de leur hébergement 33 % des résidents ont fait valoir des problématiques de santé de nature à ouvrir un droit à l'AAH, portant à 80 % le taux de bénéficiaires en sortie.

50% sont également soutenus dans leur gestion financière et administrative par une mesure de protection ou une MASP.

## Un quotidien rythmé et soutenu par des temps collectifs

Quatre jours par semaine, en matinée, les résidents se retrouvent pour,

- De 8h30 à 9h30, **une séance d'une heure de sport** en autogestion. Ce temps vise à reprendre contact avec le corps, à acquérir un rythme de vie plus structuré et demande de s'organiser ensemble.
- De 10h à 11h, **une réunion dite « de régulation »** soutenue par un membre de l'équipe d'ARI-Asais.

La réunion dite de « régulation » représente un temps fort du parcours. Un membre de l'équipe socio-éducative y participe afin d'y soutenir la prise de parole, l'expression et le positionnement de chacun dans le groupe ; de réguler les relations inter personnelles, les difficultés relatives à la cohabitation, à la relation à l'autre, voire les conflits, dans un cadre sécurisant et contenant.

C'est le temps du café, de l'échange entre les résidents : s'organiser dans la gestion des tâches communes du quotidien de la résidence, s'interroger ensemble sur une difficulté rencontrée et partagée, mobiliser et mutualiser des expériences, aborder un sujet d'actualité qui nous a touchés, parler de ses projets, partager ses envies, accueillir le temps de quelques réunions une personne en cours d'admission (« postulant ») ou d'anciens résidents venus témoigner de leur parcours. Durant l'été, une semaine sans régulation et sans sport est proposée. C'est aussi l'occasion de travailler un projet de « vacances ».

Depuis fin 2014, une réflexion est menée conjointement avec les résidents pour faire évoluer ce temps collectif qui pourrait intégrer du « faire ensemble » répondant à des besoins repérés tels que cuisiner, aller au marché...

## Sorties entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2014

La mise à l'épreuve des habiletés nécessaires à un quotidien autonome a conforté les personnes dans leur capacité à vivre seul. Trois ont intégré un logement autonome (2 parc privés, 1 parc public).

L'hébergement d'une personne a été interrompu par le service au regard de la mise en danger qu'elle générerait pour elle-même et pour le groupe.

La durée moyenne de séjour est de 9.5 mois (11 mois en 2013 et 16 mois en 2012).

Ce chiffre souvent demandé reste relatif : une personne a quitté le projet très rapidement. Il nous semble plus intéressant et enseignant de noter que les trois personnes qui ont quitté la résidence en 2014 pour devenir locataires y ont séjourné une année en moyenne.

Un accompagnement post-logement visant à conforter la personne dans la phase d'appropriation de son logement et à consolider les relais éventuels vers d'autres accompagnements (Samsah par exemple) a été proposé et mis en œuvre auprès des trois personnes.

### **Réhabilitation des logements**

En 2013, trois logements ont été réhabilités pendant l'année lors de chantiers participatifs réalisés par les personnes hébergées et encadrés par M.Naslot, agent de maintenance. Le soutien alloué par la fondation Sillon Solidaire avait permis l'achat des matériaux et des mobiliers nécessaires à l'ensemble des travaux des huit logements.

Six résidents avaient participé. En 2014, une telle mobilisation n'a pas été possible : être acteur pour la communauté nécessite de faire groupe et nous l'avons vu plus tôt, c'est l'une des difficultés que nous avons rencontrée en 2014.

De plus, suite au diagnostic énergétique réalisé à notre demande en 2013, Logévie propriétaire du bâti, a programmé d'importants travaux d'amélioration. Ce projet qui aurait dû commencer au dernier trimestre 2014 a été repoussé par l'obtention nécessaire d'un permis de construire. Les travaux débuteront au second trimestre 2015 et nécessiteront une adaptation du fonctionnement du service.

## **Le Bistrot associatif et le Groupe d'Entraide Mutuelle « Grain de Café ».**

L'essence même de l'intervention de l'équipe d'ASAIS auprès des publics qu'elle accueille tient dans la nature du lien qui va pouvoir s'instaurer, avec chacun et collectivement.

Tout l'enjeu réside dans l'accroche qui pourra s'effectuer avec la personne, au détour d'un «faire ensemble» qui ne soit pas une injonction, ou une simple réponse à une demande d'assistance.

L'expérience nous montre que cette accroche ne va pas de soi. Le nombre de personnes qui ne viennent qu'une ou deux fois en témoigne. Le lien ne se décrète pas, il va parfois prendre des années pour ne serait-ce que commencer à se tisser.

Les espaces associatifs servent avant tout de supports à la rencontre et la création de liens entre le public et les professionnels mais également entre les usagers eux-mêmes.

Mais, à l'arrivée, ou plutôt chemin faisant, nous pouvons constater - et les adhérents en témoignent eux-mêmes - que le Bistrot associatif et le GEM jouent un rôle de point d'ancrage dans des parcours souvent chaotiques. Il permet de se réinventer une vie sociale autre que celle de l'exclusion, de se reconstruire au travers du regard des autres, et donc du sien propre.

Tout cela se joue aussi dans une réalité commune à tous les groupes sociaux : il y est quotidiennement question de démocratie, de pouvoir, d'engagement, de responsabilité, de tolérance et de respect.

Si l'accueil est l'amorce d'une démarche avec le lieu, la dimension de resocialisation passe avant tout par l'expérience de la vie collective proposée sur les espaces associatifs du GEM « Grain de Café » ainsi que sur les ateliers et stages proposés au sein de l'espace ARTisse. Cela n'a rien d'ordinaire et peut paraître même suspect pour des personnes aux parcours marqués par la rupture et en situation d'isolement. Finalement, le Bistrot nous interroge tous dans notre rapport aux autres et notre citoyenneté.

### **Le lieu**

- ▣ 237 jours d'ouverture sur la saison
- ▣ Fréquentation journalière moyenne (ouverture de quatre heures) : 24 personnes.
- ▣ Utilisation journalière moyenne des trois postes informatiques: 8 personnes.
- ▣ 126 Nouvelles personnes accueillies.

### **Un service fortement inscrit dans le tissu medico-socio-culturel de la Métropole**

Les professionnels et acteurs du lieu accueillent des usagers de structures sociales, médico-sociales, sanitaires et associatives locales. Le Bistrot s'inscrit dans la dynamique intra et inter institutionnelle pour favoriser l'inscription sociale des personnes accompagnées.

Nous portons une attention particulière aux nouvelles personnes, afin de favoriser une deuxième visite et, *in fine*, l'intégration à des groupes existants : accueil par un membre de l'équipe, accompagné d'un adhérent ou d'un administrateur du GEM; invitation à des rencontres de groupe ou des soirées, etc. Des « invitations Café Internet » (un café et une heure d'internet offerts) sont systématiquement remises lors de l'accueil ainsi que proposées aux différents partenaires médico-sociaux, afin de faciliter la venue des personnes.

La volonté de développer les liens au sein même du dispositif ASAIS, a conduit à l'accueil croissant des bénéficiaires du pôle logement et hébergement (Oikéo et Résidence). Si globalement l'augmentation de la fréquentation d'un public plus précarisé ne pose pas de problème dans la gestion du quotidien, l'équipe reste vigilante à garantir la qualité des échanges et des rapports qui s'établissent au Bistrot.

A l'instar de l'année dernière une majorité des personnes accueillies est orientée par le secteur de l'urgence sociale et le secteur psychiatrique : CMP, Pôle addictologie du Centre hospitalier Charles Perrens, Unité Esquirol (CHCP), CEID, Centre de Réadaptation PsychoSociale (CRPS) de la Tour de Gassies.

Le travail d'information réalisé auprès des partenaires à l'origine de l'orientation vers le Bistrot est essentiel et à entretenir. Une plaquette d'information et une programmation mensuelle sont régulièrement diffusées par l'équipe des permanents ainsi que des adhérents volontaires. L'accueil régulier de professionnels des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux contribue à prendre soin des liens avec le réseau et permet une meilleure connaissance du lieu. Les professionnels du Bistrot peuvent ainsi accompagner les usagers vers des solutions d'apaisement en interne tel que des rendez-vous individuels avec un travailleur social ou orienter vers une structure/des professionnels au plus près de la problématique rencontrée.

#### **La vie du GEM : de la gestion administrative d'une association à son quotidien.**

La saison 2013/2014 est marquée par la création de l'association d'usagers du GEM, l'association « Grain de Café ». Cette création est la formalisation d'un projet de longue date travaillé les saisons précédentes avec l'ensemble des adhérents ainsi que leurs représentants siégeant au Conseil de la Vie Sociale (CVS).

La saison du GEM « Grain de Café » est rythmée par les formalités administratives qui conditionnent la création d'une association. La rédaction des statuts de l'association, la constitution d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau.

Ces formalités nécessitent en amont, un travail pédagogique d'explication, de projection et surtout de recherche de sens pour l'ensemble des acteurs du GEM.

Ce travail réalisé dans une co-construction entre les usagers du Bistrot, les adhérents du GEM, les membres du CVS, l'équipe professionnelle du dispositif ASAIS, le représentant de l'association ARI (association parraine du GEM) ainsi que l'ARS montre bien à quel point ce ne sont pas de simples formalités administratives mais bel et bien une (re)conquête d'autonomie et de citoyenneté.

La faible mobilisation des adhérents sur les mandats d'administrateurs (5 administrateurs pour 10 places) indique pourtant le peu d'engouement pour ces espaces de mise en jeu de la démocratie associative et de prise de décisions pour le collectif d'adhérents.

Malgré cela, d'autres espaces se sont développés et semblent eux, coller au plus près des préoccupations des adhérents. L'espace des matinées associatives qui permet aux adhérents du GEM d'assurer l'ouverture du Bistrot, l'accueil des adhérents et la gestion d'un budget. L'organisation de sorties culturelles telles que les siestes musicales au Rocher Palmer, les midis musicaux au Grand Théâtre, les sorties cinéma, l'organisation de soirées à thème (repas, karaoké, débats, théâtre).

Tout le travail réside alors dans l'accompagnement du groupe d'adhérents à se mobiliser dans la temporalité de la vie associative avec ses différents espaces : de propositions (réunion d'adhérents), de prise de décision (réunion de bureaux, Conseil d'Administration). C'est d'ailleurs aux détours de ces groupes qu'apparaît la dimension de (re)socialisation du GEM, l'entraide et le « faire ensemble ».

#### **Projets et actions 2013/2014**

Thématique de l'année 2013/2014 « Le Passage »

- o 43 évènements organisées avec les adhérents.
- o 373 personnes se sont inscrites aux activités proposées par le Bistrot, le GEM et le Théâtre ARTisse.
- o Sorties cinéma, musée, plage, siestes musicales, midi musicaux, soirées jeux, contes, débats, repas associatifs, vernissages d'expositions, concerts, réveillon...
- o 1 groupe d'initiation aux échecs mis en place par un adhérent.

#### **Perspectives 2015**

Les perspectives pour la saison 2014/2015 se présentent sur deux axes :

Au Bistrot associatif:

- Développer le travail de communication et de lien avec les structures et associations partenaires.

- Développer de nouvelles actions axées sur l'hygiène du corps et l'image de soi (Accompagnement socio esthétique) et poursuivre les formations « Prévention et Secours Civiques » .

Avec le GEM :

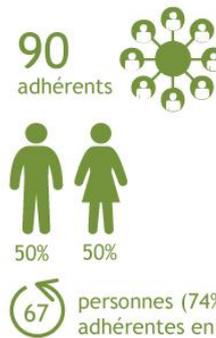
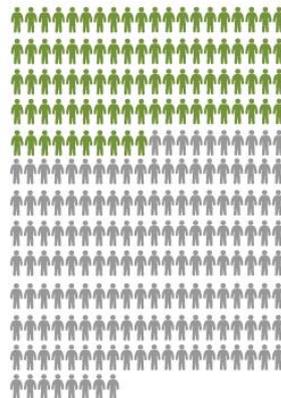
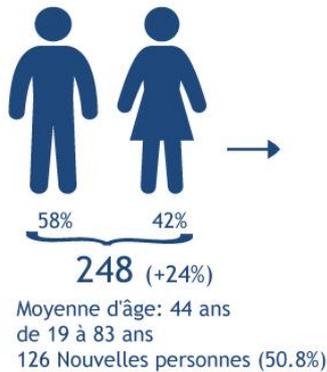
Continuer le travail d'information auprès des adhérents afin de les accompagner à investir la fonction d'administrateur du GEM.

Accompagner les administrateurs dans la gouvernance associative : tenue de la première Assemblée Générale, renouvellement par tiers du Conseil d'Administration, élections de nouveaux administrateurs et constitution d'un nouveau Bureau.

Soutenir la création de projets autogérés par des collectifs d'adhérents.

## Bistrot Associatif et Groupe d'entraide mutuelle "Grain de Café"

Depuis juin 2014, et après deux ans de travail, le projet de création d'une association des usagers s'est concrétisé. Les actions du Bistrot associatif et du Théâtre Artisse sont co-gérées par ARI-Asais et le Groupe d'Entraide Mutuelle "Grain de Café"



L'année passée:  
199 personnes dont 87 adhérents  
66.3% d'hommes  
89% des personnes vivants seules,  
44% perçoivent l'AAH

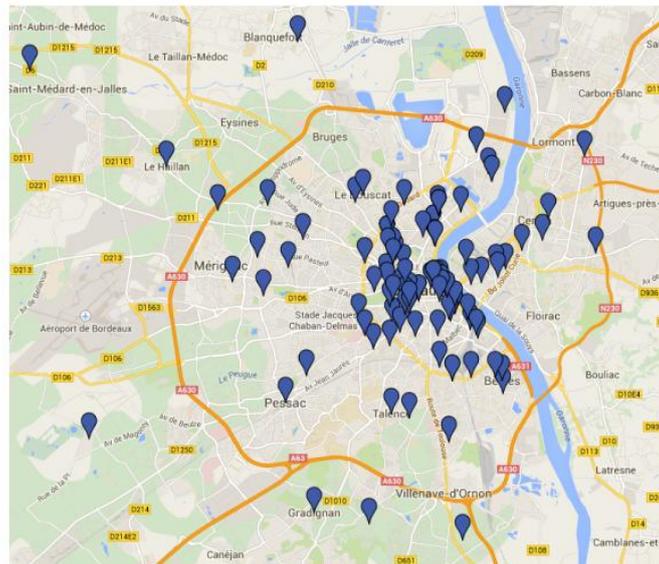
Au regard de 2013, la fréquentation est en augmentation, notamment des femmes. Celles-ci s'engagent également plus dans la vie associative.

### Données socio-démographiques:

- 74.5% des personnes sont domiciliées à Bordeaux
- 35% des personnes accueillies sont en logement précaire, (hébergement, hôtel, ...),
- 8% sont sans logement
- 93% vivent seuls, (célibataires, divorcés, séparés)
- 50% bénéficient de l'AAH, 21% du RSA
- 7 % ont moins de 25 ans
- 32.8% ont entre 25 et 40 ans,
- 48% ont entre 40 et 60 ans
- 12.3% ont plus de 60 ans

### Orientations:

- 34% par la psychiatrie
- 33% par une personne fréquentant le lieu
- 25% par des travailleurs sociaux
- 3% par la médecine de ville
- 8% par un autre service d'Asais



Le Bistrot a été ouvert cinq jours sur sept (du lundi au vendredi) de 14h à 18h et tous les jeudis jusqu'à 23h. Il est également resté ouvert pour la plupart des jours fériés (1er et 11 novembre, 25 décembre, 8 mai, 14 juillet, lundi de pentecôte et jeudi de l'ascension).

Les adhérents du GEM "Grain de Café" s'y réunissent en plus deux matinées par semaine (lundi et mercredi). Enfin, une vendredi soir par mois, il est mis à disposition de l'association Médiagora, association qui vise à permettre le mieux être des personnes qui souffrent de phobie sociale et d'anxiété handicapante.

En 2014, 373 personnes ont participé aux 43 soirées et sorties organisées.

# **Théâtre Artisse Saison 2014**

Septembre 2013 - Juin 2014

Thématique : « Le Passage »

Depuis 1991, nous développons au sein du théâtre Artisse des actions artistiques et culturelles qui visent à la participation, à l'affiliation et à l'expression des publics en situation de souffrance psychique et d'isolement.

Les ateliers, stages et résidences de créations, sont construits avec des professionnels du spectacle et s'inscrivent dans une démarche de travail, d'exigence et de qualité de production. Ils offrent la possibilité d'une respiration dans un quotidien parfois touché par la maladie, la précarité, l'isolement, etc. et la perspective d'une relation un peu plus apaisée à l'autre grâce à cet objet artistique partagé. Ils n'en sont pas moins des espaces qui engagent chaque participant dans le temps et dans un groupe.

En nous situant à l'interface de l'artistique et du médico-social, de l'individuel et du collectif, nous garantissons aux personnes que le chemin que nous bordons soit praticable. Plus qu'ailleurs, nous y observons les difficultés, les empêchements, mais aussi les effets positifs sur le plan narcissique et sur l'estime de soi que cet engagement produit pour les personnes.

Les ateliers sont hebdomadaires et proposent aux participants un projet de création collective le temps de la saison artistique. Ils sont ouverts spécifiquement aux adhérents du groupe d'entraide mutuelle « Grain de café ».

Les stages, programmés à raison d'un par mois pendant toute la saison, invitent à participer à des projets sur un temps intensif de quatre jours. Ouverts à tous, ils permettent la découverte d'une pratique artistique, l'expérience d'une aventure collective, et une mixité du public.

Les résidences de créations, permettent quant-à-elles, une rencontre singulière avec des créateurs le temps d'un projet artistique.

Enfin, d'autres projets se soustraient à ce canevas. Ce fut le cas pour « Dis-le en musique ! », projet construit avec l'association « Effort 2 conscience » associant pendant trois mois adhérents du groupe d'entraide mutuelle et personnes orientées par des structures sociales et médico-sociales.

Ce projet s'inscrit dans un partenariat développé avec l'association Culture du Cœur, le Collectif Bordonor (le GLOB Théâtre, la Boîte à Jouer et Centre social Bordeaux Nord), le théâtre en Miettes, le TnBA, l'ONBA, et le Rocher Palmer.

## **Ateliers, stages et résidences de création 2013/2014.**

Huit ateliers et six stages de créations ont donné lieu à dix-huit productions (Représentations, expositions, publications, etc.)

138 participants et 495 spectateurs.

Dix compagnies ou association accueillies,

1 779 spectateurs.

### **Ateliers.**

- Atelier Art-plastique, intervenante Lisa Rübel.
  - Vernissage et exposition au Bistrot associatif.
- Atelier Chorale, intervenante Sonia Nedelec.
  - Deux concerts au Théâtre Artisse et au Bistrot associatif.

- Atelier écriture «Bulle d'Ausone», avec Patrick Cailleau et la Compagnie La Marge Rousse.
  - Trois Publications du journal Bulle d'Ausone, n° 45, 46 et 47,
  - Deux restitutions publiques : lectures théâtralisées, en lever de rideaux des spectacles de la Cie La Marge Rousse.
- Atelier Théâtre en partenariat avec l'Université de Bordeaux- Intervenantes N.Haegel et N.Marcoux Damone pour la Compagnie Tiberghien.
  - Trois représentations au Théâtre Artisse.
- Atelier Danse Congolaise, avec Sthyk Balossa de la Compagnie Vision Croisée.
- Atelier « Dis le en musique » dans le cadre du projet « 1 corde à ton art », Collectif «Effort 2 Conscience », intervenants Cédric Bernard et membres du collectif.
  - Un concert au Théâtre Artisse.
- Atelier Théâtre Masqué, intervenante Sophie Agussol.
  - Une représentation au Théâtre Artisse.
- Atelier du spectateur, intervenante Christel Sabathier en partenariat avec la Cie La Marge Rousse.  
 Découverte et sensibilisation du public au spectacle vivant, aux techniques associées, aux métiers et lieux de diffusion des Arts vivants et de la scène. L'atelier propose des rendez-vous «spectacle » selon une programmation choisie. Après le spectacle un temps est pris pour partager « à chaud » les vécus et amorcer une réflexion critique.
  - Huits spectacles vivants (théâtre, danse, cirque, musique) dans différents lieux (TnBA, Glob théâtre, Molière-Scène d'Aquitaine, La Boite à Jouer, Théâtre Artisse, ONBA, Auditorium). Au rythme d'un spectacle par mois.

### Stages.

- Stage de Théâtre gestuel, intervenante Cécile Monget, compagnie Projectyl.  
 Une restitution au Bistrot associatif.
- Stage de Danse-Théâtre, intervenante Annette Coquet.  
 Texte de Gaston Couté « La chanson d'un gâs qu'à mal tourné ».  
 Une restitution au Théâtre Artisse.
- Stage Vidéo, intervenant Eric Dignac.  
 Une vidéo de petites scènes « Soit dit en passant » et une soirée de projection de la vidéo au Bistrot associatif.
- Stage Danse-Théâtre, intervenante Annette Coquet.  
 « Des ailes pour voler ou Frida Kahlo, la beauté terrible », approche théâtrale et dansée de l'œuvre de l'artiste peintre mexicaine.  
 Une restitution de stage au théâtre Artisse.
- Stage Arts plastiques « La peinture en mouvements », intervenante Lisa Rübél.  
 Une exposition au Bistrot associatif.
- Stage Danse-Théâtre, intervenante Annette Coquet.  
 Approche théâtrale et dansée de l'œuvre de Denise Bonal « Les pas perdus ».  
 Une restitution de stage au théâtre Artisse.

## Résidences de créations et accueil de compagnies.

- Festival Occitan Bordeaux MASCARET- Spectacle « Fresques et pittoresque » par la Compagnie du Parler Noir - Théâtre/ Musique
- Compagnie « Projectyl » - « A quoi tu penses ? » - Théâtre gestuel
- Association « Les petits riens » pour son spectacle « Bob ic » - Clown
- Compagnie « La confiture dans l'yaourt » pour son spectacle « Signé BZK » d'après l'œuvre de Jean Vautrin
- Association « Violon des sables » pour le concert de « MUSSA MOLO » - Afro Nomade groove
- Unicef Campus, soirée match d'improvisation avec des comédiens des 7 ligues d'improvisation de la région Aquitaine, dans le cadre de la semaine de l'enfance.
- AIDES Aquitaine pour l'évènement « XY Sex, la semaine des sexualités » en partenariat avec la ligue d'improvisation les « Restons calmes ».
- Accueil du spectacle « Poésie Club » de l'atelier de théâtre de l'hôpital de jour L'Oiseau Lyre et l'ITEP Villa flore (Association ARI), ainsi que le «Théâtre de l'escale » qui a mené cet atelier pour son spectacle : "Du vent dans les mollets".
- Compagnie « La Marge Rousse » pour son Festival de Théâtre « Roux libres »

Toutes les compagnies accueillies, dans le cadre du partenariat avec le dispositif Asais, ont rencontré les adhérents du GEM « Grain de Café » et les personnes fréquentant le Bistrot associatif, sous des formes diverses et variées, en fonction du projet artistique : petits stages, bord de scène, répétitions publiques, soirée débat, rencontres théâtralisées, etc.

Nous avons également accueilli le Conseil Consultatif régional des Personnes Accompagnées d'Aquitaine (CCrPA) sur le thème « L'accès à la culture - L'insertion par la culture ».

## Perspectives 2015

- La fondation Inpact a souhaité soutenir le projet « Des rives et des rêves d'intérieurs » que nous avons élaboré avec Karen Gerbier et Philippe Jacques, artiste et architecte associés de l'association « Tout le Monde ». Ce projet propose un programme artistique plastique en trois actes mettant en lumière les parcours d'habitat singuliers des personnes du dispositif OIKEO et les adhérents de « Grain de Café ».
- Le projet « Dis-le en musique ! » avec l'association Effort 2 conscience a été l'un des temps forts de cette saison. La dynamique créée entre les artistes, musiciens, adhérents et personnes accueillies au Bistrot associatif a été particulièrement riche et bienveillante. Un projet similaire est imaginé pour 2015.
- Les compagnies en résidence et les artistes porteurs de projets sont systématiquement venus présenter leur démarche auprès des personnes accueillies au Bistrot associatif. Ce temps, calé sur « l'heure du thé » a favorisé les échanges et peut être permis aux plus hésitants de s'inscrire sur un projet. Il sera reconduit en 2015.
- Les stages de création sont depuis quatre saisons une formule pertinente pour favoriser l'engagement de tous les publics. Ils constituent l'une des portes d'entrée vers l'engagement associatif porté par le groupe d'entraide mutuelle. En 2015, nous maintiendrons - et développerons si possible - leurs programmations.